



## École primaire

### Garderie extra-scolaire Année 2025-2026

**Cette année, le service de Garderie après l'école commencera le jeudi 4 septembre 2025.**

La garderie fonctionnera les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 18h00.  
Seuls les élèves inscrits à au moins deux activités extrascolaires le mercredi pourront rester après 12h30.

---

**Il y a 3 façons de bénéficier de notre service de Garderie Après l'École :**

**A. Paiement annuel**

1 548 € par enfant pour l'année scolaire complète 2025-2026.

Accès illimité à la garderie tout au long de l'année.

C'est l'option la plus économique, offrant une réduction de 10 % et vous donnant un accès illimité à la garderie toute l'année.

**B. Paiement par trimestriel:**

- 670 € pour le 1er trimestre
- 510 € pour le 2e trimestre
- 540 € pour le 3e trimestre

**C. Si vous avez besoin d'un accès plus souple et irrégulier, nous proposons une carte d'accès de 20 heures pour 100 €, utilisable quand nécessaire tout au long de l'année.**

De nouvelles cartes peuvent être achetées en espèces à tout moment dans l'année.

Ces cartes n'expirent pas et restent valables d'une année sur l'autre, mais elles ne peuvent pas être transférées à une autre famille.

Toute fraction d'heure sera comptée comme une heure entière.

Si votre enfant reste à l'école pour une activité extrascolaire, cette heure ne sera pas décomptée de la carte.

---

Les enfants auront accès à la cour de récréation par beau temps, ainsi qu'à des activités en intérieur.

Malheureusement, nous ne pouvons pas proposer de réduction si plusieurs enfants d'une même famille fréquentent la garderie après l'école.



## Garderie extra-scolaire - Année 2025-2026

### Document d'inscription

#### Informations personnelles :

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

**Je souhaite inscrire mon enfant au service de garde après l'école à compter du 4 septembre 2025, pour une durée de):**

**Sur base annuelle:** €1.548

**Sur base trimestrielle**

Term I: €670

Term II: €510

Term III: €540

**Par heure (20-hr carte d'accès):** €100

**Je comprends que tout retard au-delà de 18 h précises entraînera une amende de 20 €, payable le jour même.**

Veuillez SVP renvoyer ce formulaire par e-mail à office@steppingstones-school.com

*Les paiements annuels ou trimestriels sont dus à la réception de la facture. Les paiements pour la garderie après l'école ne sont pas remboursés. Les cartes horaires sont payées en espèces à l'avance et n'ont pas de date d'expiration..*

---

*Signature des parents*